

LE CENTRE ROUTIER
D'ARLON
VOUS INVITE

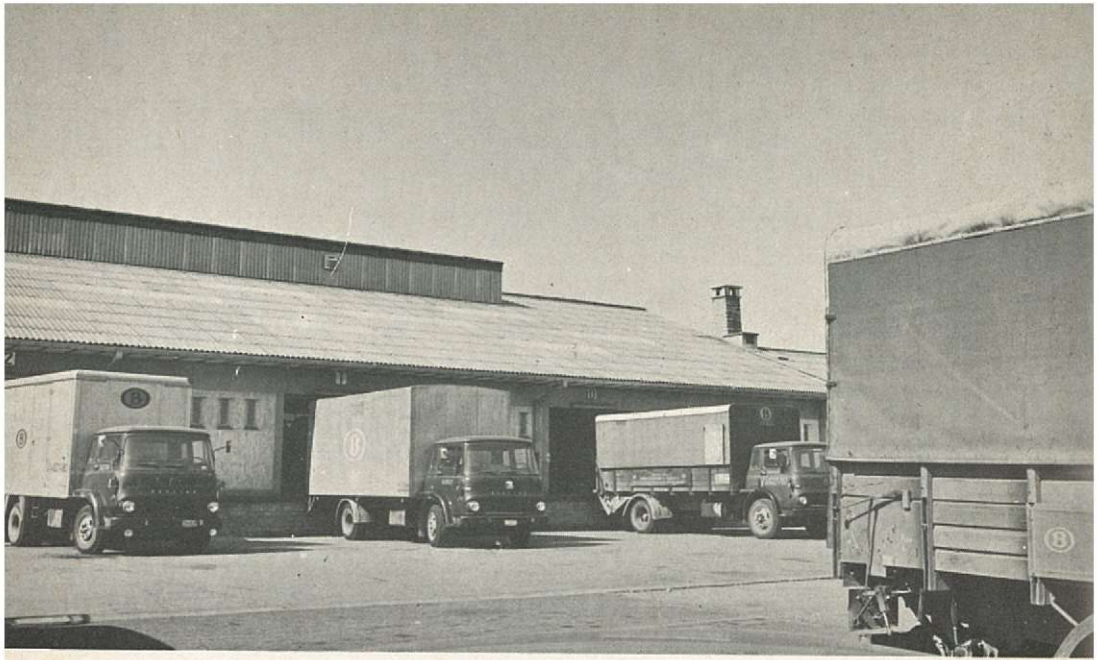


LE CENTRE ROUTIER

D'ARLON

VOUS INVITE

La Société Nationale des Chemins de fer Belges a été créée le 23 juillet 1926 et célèbre donc en 1976 son cinquantième anniversaire. A cette occasion, plusieurs festivités sont organisées. En vue de permettre au public de jeter un regard dans les coulisses et lui montrer des activités qu'il ignore, des journées portes ouvertes sont organisées à Arlon.



Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

HISTORIQUE.

Le 1^{er} mai 1834, une loi consacrait l'ouverture des travaux ferroviaires en Belgique et, dès 1843, la partie nord disposait d'une solide charpente. Conscient de l'important intérêt d'une liaison entre les ports et les bassins miniers et industriels, le gouvernement voulut provoquer cette réalisation dont l'ampleur est évidente.

La jonction Bruxelles - Namur s'établit et ce tronçon est inauguré le 14 avril 1856 tandis que déjà les travaux démarrent en août 1854 pour le tronçon Grupont - Arlon.

La construction de Namur - Arlon dure un peu plus de trois ans : on inaugure
Namur - Ciney le 15.5.58;
Ciney - Grupont le 15.7.58;
Grupont - Arlon le 27.10.58.

Six mois plus tard, Arlon - Sterpenich soudait le rail belge au rail luxembourgeois du réseau « Guillaume Luxembourg ».

Le bâtiment actuel de la gare d'Arlon, entamé en 1888, fut achevé en 1890 et quelque peu modernisé plus tard. Arlon draine évidemment vers le rail la population de sa région et assure - à la frontière - un important trafic de transit - tant voyageurs que marchandises.

Quelques chiffres :

Par an :	voyageurs embarqués/descendus :	659 405/557 753
	voyageurs en transit :	917 975
Par jour :	marchandises charges complètes :	± 110 wagons
	marchandises :	± 4 800 colis
	trains en service intérieur :	102
	trains en service international :	94

Les Centres Routiers





S.N.C.B.-COLIS.

Le service S.N.C.B.-Colis assume l'étude, l'organisation et l'exploitation du trafic des charges incomplètes, les colis, entre toutes les localités du pays.

Le territoire belge a été, à cette fin, divisé en 31 régions desservies chacune par une gare centre-routier. Celles-ci sont reliées les unes aux autres par des trains directs de messageries. Ceux-ci circulent la nuit et arrivent à destination au «petit matin». Ceci permet la manutention suivie du départ des camions de livraison aux heures optimales de remise des colis à la clientèle.

A titre indicatif, chaque jour ouvrable environ 60 000 envois sont remis et pris à domicile dans toute l'étendue du pays.

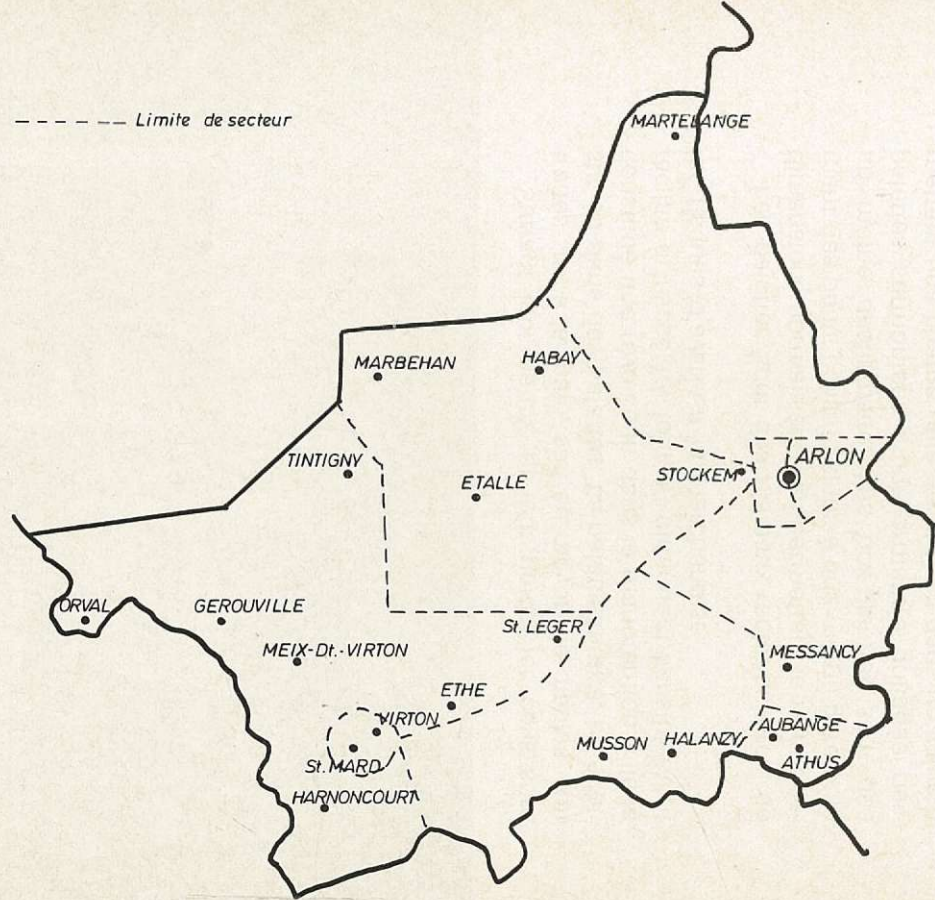
LE CENTRE ROUTIER D'ARLON.

La région desservie par le centre routier d'Arlon s'apparente d'assez près à la Lorraine belge. Elle s'étend au sud d'une ligne Martelange-Orval jusqu'aux frontières française et luxembourgeoise.

C'est en 1971 que le rajeunissement du centre d'Arlon fut achevé. Tous les moyens mécaniques que l'exiguïté des anciennes installations interdisait, ont aussi pu être mis en œuvre : transpalettes de différents types, élévateurs pour le gerbage des palettes, tracteurs électriques pour les transferts de colis vers la gare à voyageurs et vers l'entrepôt de la douane.

Des innovations ont été appliquées telles que :

- utilisations de ponts de transbordement en dural, coulissant le long d'un rail intégré au quai;
- mise en place de lampes mobiles pour l'éclairage intérieur des wagons, permettant la suppression des baladeuses à main;
- chauffage au gaz naturel du hall de triage des colis de manière à assurer au personnel un minimum de chaleur par les températures les plus basses;
- sonorisation de l'ensemble.

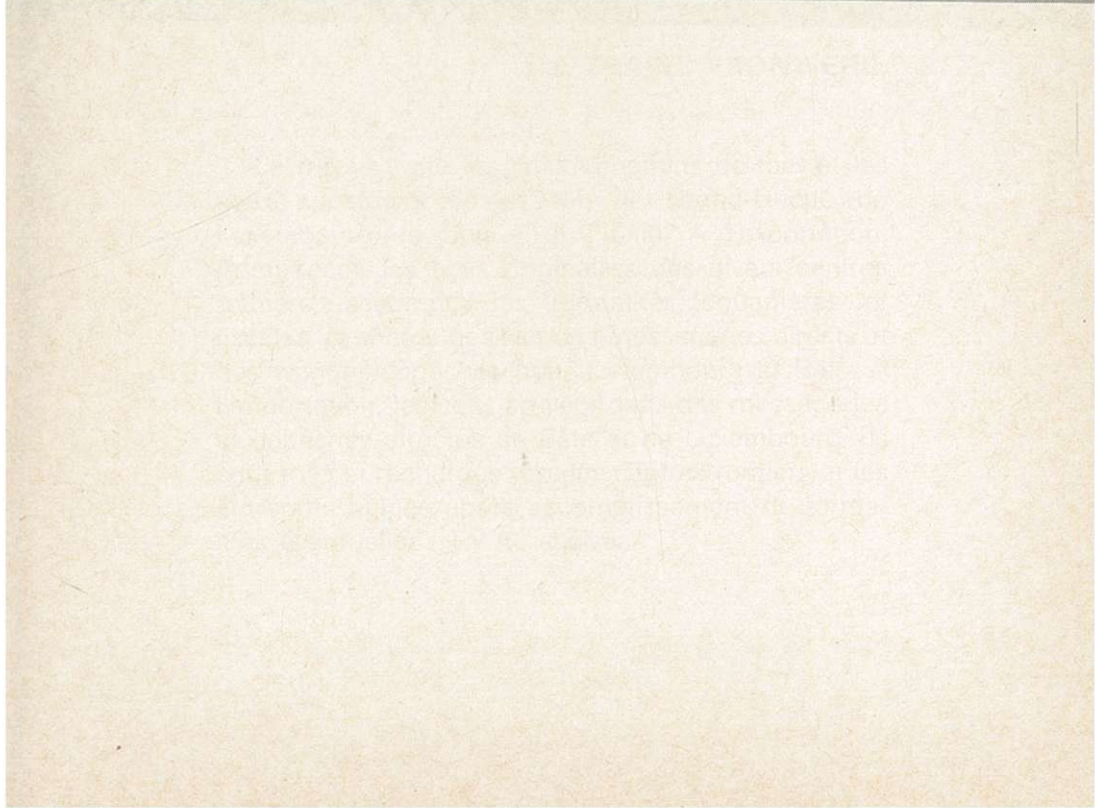


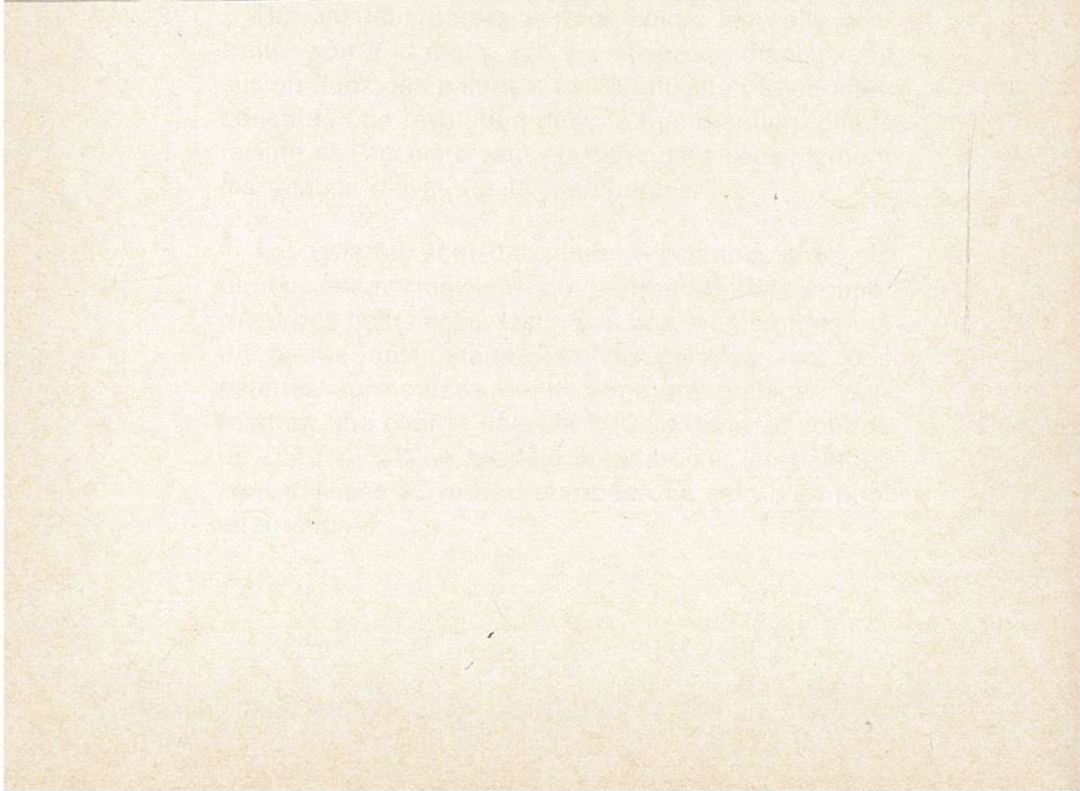
Zone desservie par le Centre routier d'ARLON

LA MANUTENTION DES COLIS.

Suivant leur nature et leur poids, les colis sont traités soit à la main, soit au moyen de diables, soit sur ou dans des palettes. La palettisation a, en effet, constitué une révolution dans la manutention. Elle la facilite et l'accélère tout en diminuant sensiblement les risques d'avarie à la marchandise.

Les palettes sont des plateaux rectangulaires, de dimensions normalisées, qui permettent le regroupement des petits colis destinés à une même gare ou à un même destinataire. Les box-palettes sont des palettes surmontées d'une armature grillagée permettant une charge utile de 900 kg dans un volume de 0,75 m³. D'un modèle standardisé, les palettes sont utilisées au niveau européen au sein d'un pool international.





LA PRISE ET LA REMISE A DOMICILE.

Le centre routier d'Arlon est à réception dominante.

85 % des envois sont destinés à la zone d'Arlon tandis que les 15 % du départ proviennent tant de la région desservie que du trafic frontière.

LE TRAFIC FRONTIERE.

Ce travail traite les colis «chemins de fer» et les colis «postaux» de et vers le Grand-Duché de Luxembourg, la Suisse et l'Italie. A l'exportation, Arlon reçoit les colis originaires des divers centres routiers, accomplit les formalités douanières et fiscales, et charge des wagons-messageries directs et des wagons-dépêches pour Luxembourg et Bâle. A l'importation, les colis arrivent dans des messageries et dépêches directes de Bâle et de Luxembourg. Ils sont triés et rechargés vers les centres routiers et les entrepôts belges après accomplissement de formalités éventuelles : T.V.A., accises.